

COMMUNIQUE DU CONSEIL NATIONAL DE SECURITE

Ce Lundi 10 Novembre 2014, le Conseil National de Sécurité (CNS) s'est réuni en session ordinaire sous la Présidence de Son Excellence Monsieur le Président de la République et Président du même Conseil. Le conseil a analysé l'évolution de la situation sécuritaire au cours du troisième trimestre 2014. Cette réunion s'est tenue après les réunions d'évaluation sécuritaire avec des Corps de Défense et de Sécurité, l'Administration et la Justice tenues respectivement à Gitega et Muramvya en dates du 16 et 31 Octobre 2014.

Le CNS a apprécié l'évolution toujours positive de la paix et la sécurité qui règnent sur toute l'étendue du pays. Le CNS a en outre analysé la situation socio-économique liée à la sécurité alimentaire qui prévaut dans le pays. Le CNS a évalué également l'état de la mise en œuvre du Programme d'Education et de Formation Patriotique et de la Stratégie Nationale de Sécurité.

A l'issue de cette réunion, le Conseil National de Sécurité communique ce qui suit :

1. Après avoir fait le tour d'horizon de la situation sécuritaire qui prévaut dans le pays, le CNS constate avec satisfaction que la paix et la sécurité règnent sur tout le territoire national.
2. Le CNS déplore quelques incidents qui ont été à l'origine des différentes formes de criminalité et de violences isolées qui s'observent dans certains endroits du pays. C'est notamment des cas liés au banditisme, aux conflits fonciers, à la consommation des stupéfiants et à la détention illégale des armes à feu.
3. Le CNS condamne toutes les formes de criminalité qui ont été perpétrées au cours de cette période et reste déterminé à poursuivre les auteurs devant la justice pour répondre de leurs actes.
4. Le CNS condamne les actes de sabotage liés à la manipulation et propagation des rumeurs avec un objectif de faire régner la psychose d'insécurité et la confusion au sein de l'opinion nationale et internationale. Cette situation ne fait que profiter aux criminels qui s'en servent pour commettre les forfaits.



5. Le CNS condamne la diffusion de fausses informations non vérifiées véhiculées par certains médias qui sont de nature à confiner la population dans la peur et le doute au lieu de permettre à celle-ci d'accéder à la vérité.
6. Le CNS tranquillise la population et la Communauté internationale que la sécurité est bonne et que toutes les mesures ont été prises pour maintenir la paix et la sécurité de tous citoyens et étrangers vivant sur le territoire national.
7. Le CNS rappelle que la question de sécurité est très vitale pour le pays et exhorte les institutions de l'Etat de prendre toutes les mesures nécessaires pour faire régner la loi et qu'aucune concession ne sera pas faite ni aux nationaux, ni aux étrangers qui se livreraient à des actes ou paroles allant dans le sens de semer les tensions et les divisions de tout genre.
8. Le CNS félicite la population pour la sérénité, la vigilance et la collaboration qu'elle a manifestée pour maintenir la paix et la sécurité par la participation dans les Comités Mixtes de Sécurité(CMS) malgré les détracteurs qui la désorientaient.
9. Le CNS se réjouit des prestations effectuées par les Corps de Défense et de Sécurité et tous les intervenants en matière de renforcement de la paix et la sécurité et les exhorte de redoubler de vigilance pour continuer à maintenir un bon climat de paix et de sécurité afin de maximiser la production pour la croissance économique et le développement.
10. Le CNS apprécie les efforts qui ont été fournis par la population, l'administration et partenaires techniques et financiers pour protéger l'environnement en vue de sauvegarder la biodiversité et les terres cultivables. Cependant, des efforts restent toujours à fournir notamment dans la restauration du couvert végétal.
11. Le CNS a pris note des activités d'exploitation agricole et d'élevage qui sont de nature à détruire la biodiversité de la réserve naturelle de la RUKOKO. Ces activités sont contraires à la loi et doivent être suspendues et un état des lieux détaillé doit être dressé pour résoudre définitivement ce problème.
12. Le CNS se réjouit de l'état d'avancement dans la mise en œuvre du Programme d'Education et Formation Patriotique et appelle le Comité de Pilotage à continuer la sensibilisation.



Le Conseil National de Sécurité recommande:

Par rapport au renforcement de la sécurité,

1. Aux Corps de Défense et de Sécurité de prendre toutes les mesures nécessaires pour sauvegarder la paix et la sécurité dans tout le pays. De poursuivre l'encadrement et l'opérationnalisation des comités mixtes de sécurité dans tout le pays dans le respect de l'ordonnance de mise en place de ces comités.
2. Le CNS recommande à tous les partenaires de la sécurité, étatiques et non-étatiques, de conjuguer les efforts dans la synergie pour renforcer et préserver la paix et la sécurité par une communication efficace avec les corps de défense et de sécurité.
3. Le CNS recommande à tous les responsables de l'Administration et des Corps de défense et de sécurité de multiplier les descentes d'encadrement des entités sous leur responsabilité pour améliorer la coordination et l'efficacité de leurs actions.
4. Considérant que la bonne communication est un élément essentiel pour renforcer la paix et la sécurité, le CNS recommande aux médias tant audiovisuels que de la presse écrite de contribuer à la paix et la sécurité dans la diffusion des informations extirpées de toute manipulation pouvant faire planer le doute et la confusion.
5. Par rapport à la protection de l'environnement, le CNS recommande aux institutions de l'Etat, aux organisations de la Société Civile et à la population de prendre conscience des méfaits liés à la destruction de l'environnement et de contribuer, chacun en ce qui le concerne, à préserver l'environnement notamment par la protection des terres cultivables, le reboisement, les courbes de niveau, la gestion des déchets ménagers ainsi que les débouchages des caniveaux dans les centres urbains.
6. Dans le but de renforcer la sécurité alimentaire, le CNS invite la population à vaquer avec assiduité à leurs activités pour augmenter la production et vaincre la pauvreté, ennemi commun.



7. En fin, le CNS lance un appel à la population de rester vigilant et de ne pas céder à la manipulation et aux rumeurs surtout en cette période de la veille des élections. Le CNS rappelle à tout à chacun que les élections est un moyen d'expression de la démocratie où le peuple élit ses dirigeants et que la sécurité reste pour toujours un préalable irremplaçable pour le pays.

Je vous remercie

Fait à Bujumbura le 10 Novembre 2014

Pour le Conseil National de Sécurité

Secrétaire Permanent

Ildéphonse HABARUREMA

Général de Brigade

